

Vision

Un magazine truffé d'astuces et de bonnes idées

parution trimestrielle | mars 2023 - juin 2023 | P-922960 | bureau de dépôt Courtrai


Baudoux.

 **AQUILAE**

INTERVIEW

Quel est votre degré de confiance dans le système des pensions ?

BIEN-ÊTRE
**Coaching
professionnel
dans la nature**

**COMMENT
CRÉER UNE
BOUTIQUE EN
LIGNE ?**



1 2 3

QUESTIONS SUR...

Les panneaux solaires



1 Les panneaux solaires sont-ils encore intéressants en 2023 ?

Oui, investir dans les panneaux solaires demeure intéressant. Jozef Mees du Bureau d'Études et de Conseil énergétique Bureau9000 : « L'installation de panneaux solaires reste un investissement judicieux. L'électricité que vous produisez vous-même est toujours la moins chère. Mais l'installation de panneaux solaires est aussi essentielle dans le processus de transition énergétique que nous traversons. Le délai d'amortissement se situe entre 3 et 8 ans, il est - notamment en raison de la volatilité du prix de l'énergie - difficile à prévoir. Mais quand on sait que les panneaux solaires perdurent en parfait état pendant 25 à 30 ans, ils restent très rentables à long terme. Et les panneaux solaires augmentent également la valeur de votre bien immobilier. »



2 Est-il avantageux d'installer des panneaux solaires sur un bâtiment d'entreprise ?

Oui. Vous pouvez compter sur une déduction pour investissement pour les investissements publics économiseurs d'énergie, et vous pouvez également amortir le montant d'achat de vos panneaux solaires à des fins fiscales. Mais ce n'est pas uniquement pour des raisons financières que l'achat de panneaux solaires est intéressant pour les entreprises. Joseph : « Nous devons consommer l'énergie au moment où elle est produite. Entre 9 h et 17 h, lorsque bon nombre de personnes travaillent dans les bureaux, le soleil brille. Les panneaux solaires conviennent donc parfaitement pour l'électricité consommée dans le bâtiment d'entreprise.

Mais à l'avenir, les travailleurs rechargeront également leur véhicule électrique au travail et stockeront l'énergie solaire de la journée dans leur voiture. Grâce à l'énergie ainsi emmagasinée, ils pourront poursuivre l'exécution de leurs tâches quotidiennes le soir : cuisine, lessive, etc. Telle sera la réalité, c'est pourquoi une batterie domestique ne constitue pas un bon investissement pour les particuliers. »



3 Les panneaux solaires fournissent-ils la même quantité d'électricité lorsque le temps est nuageux ?

Non. Mais les journées de forte chaleur ne sont pas idéales non plus car la production d'électricité diminue également. « Avant, les panneaux solaires étaient principalement orientés vers le sud : on vous remboursait votre surplus d'énergie. Aujourd'hui, l'accent est mis sur le fait de produire ce que l'on consomme soi-même. L'idéal est un temps froid mais ensoleillé. C'est pourquoi de plus en plus de panneaux solaires sont orientés vers l'est et l'ouest. le matin et le soir, la plupart des gens sont à la maison, et la production et la consommation sont alors équilibrées de manière optimale. »

Faut-il assurer séparément ses panneaux solaires ?

Non. Les panneaux solaires sont couverts par l'assurance incendie. Informez votre courtier en assurances lorsque vous faites installer des panneaux solaires. Il veillera alors à ce que votre police soit en ordre. Et pas d'inquiétude : selon fédération des assureurs, Assuralia, la présence de panneaux solaires n'augmente pas votre prime dans la plupart des cas.



rechtsbijstand | protection juridique

TABLE DES MATIÈRES

04

L'actualité en bref



06

Coaching professionnel
dans la nature



08

Start to art



10

INTERVIEW

Avec Yves Stevens,
professeur en droit des
pensions à la KU Leuven

14

Quel est votre voyage idéal à vélo ?



17

Les 7 étapes à franchir pour
développer une boutique en
ligne avec succès



19

Partners Aquilae



VOTRE AVIS NOUS IMPORTE

Vous avez des questions ou des
remarques concernant l'un des articles
de ce « Vision » ? Ou vous aimeriez
qu'un sujet spécifique soit abordé dans
une prochaine édition ?
Faites-le-nous savoir en envoyant un
e-mail à info@aquilae.be.

Vision est le magazine officiel d'Aquilae,
il paraît tous les trois mois et est distribué
parmi les clients des bureaux Aquilae.

Composition et rédaction

Comité de rédaction Aquilae
& Karlien De Vrieze

Recrutement publicitaire

Vous souhaitez insérer une annonce
dans Vision ? Veuillez contacter
rudi@studiotornado.be.

Tirage

8.075 copies

Nous visons toujours le plus haut degré de fiabilité dans nos textes. Nous ne pouvons toutefois pas être tenus responsables pour leur contenu. Vu la complexité de certains sujets, nous nous réservons en outre le droit de les traiter en général ou de manière non-exhaustive. Nous vous conseillons de présenter en personne vos situations concrètes à un de nos courtiers-membres.

Editeur responsable: Patricia De Valck · Beneluxpark 26, 8500 Kortrijk

NOUVELLES BRÈVES



Un vélo électrique est-il plus dangereux qu'un vélo classique ?

Les accidents sont plus fréquents avec les vélos électriques, mais le vélo n'est pas le seul en cause. L'utilisateur et la manière d'utiliser le vélo électrique jouent également un rôle.

Un vélo électrique va généralement plus vite. Il faut un temps d'adaptation si vous aviez l'habitude d'utiliser un vélo classique. Et même les autres usagers de la route peuvent parfois avoir du mal à évaluer la vitesse exacte d'un vélo électrique. Un vélo qui passe en trombe : nous n'y sommes pas encore tous habitués. Les vélos électriques ont en outre une distance de freinage plus longue.

La maniabilité des vélos électriques entre également en ligne de compte : ils sont beaucoup plus lourds qu'un vélo classique. C'est la raison pour laquelle les chutes du cycliste sont nombreuses au moment de monter ou de descendre du vélo (22 % de tous les accidents avec des seniors sur un vélo électrique). Les personnes âgées n'ont pas souvent un accident avec un vélo

électrique que les jeunes, mais les conséquences sont souvent beaucoup plus graves.

Vous avez acheté un vélo électrique ? Vérifiez si vous êtes correctement assuré(e). La nécessité d'un casque, d'une plaque d'immatriculation ou d'une assurance supplémentaire dépend de la puissance et de la vitesse que votre vélo peut atteindre. Votre vélo électrique peut atteindre 25 km/h ? Ou vous avez opté pour un speedpedelec pouvant atteindre 45 km/h ? Le moteur fonctionne-t-il de manière autonome sans pédaler ? L'obligation d'assurance varie selon le type de vélo. Une protection juridique est toujours recommandée pour défendre vos droits en cas d'accident. Votre courtier en assurances Aquilae se fera un plaisir de vous fournir des conseils sur mesure.

La fiscalité des voitures de société change à partir du 1er juillet

L'année dernière, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour une mobilité plus verte à l'avenir. En conséquence, à partir du 1er juillet 2023, la déductibilité fiscale des voitures de société fonctionnant au diesel et à l'essence, ainsi que des voitures de société hybrides, diminuera progressivement.

Le pourcentage de déductibilité dépend, entre autres, des émissions de CO₂ et du type de carburant. Les voitures entièrement électriques sont fiscalement déductibles à 100 % tandis que les voitures à carburant deviendront de moins en moins intéressantes fiscalement dans les années à venir. À partir de l'exercice d'imposition 2026, la déductibilité fiscale des voitures à essence ou diesel achetées entre le 1er juillet 2023 et le 31 décembre 2025 sera progressivement réduite, pour être nulle en 2028. Le gouvernement supprime ainsi progressivement les avantages fiscaux pour les nouvelles voitures de société qui ne sont pas neutres en carbone (y compris les véhicules hybrides rechargeables).

En résumé : une voiture à essence ou diesel de la même marque avec les mêmes émissions de CO₂ sera moins déductible si vous l'achetez après le 30 juin 2023.

Rien ne changera après cette date pour les contrats en cours qui continueront à suivre le régime fiscal actuel. Pour les nouvelles voitures de société, la date d'achat ou de prise en leasing est le facteur déterminant : la date à laquelle le contrat est signé.



5 raisons de souscrire une assurance décès - même en tant que jeune famille

Le Belge assure presque machinalement des biens matériels comme sa maison et sa voiture. Mais qu'en est-il de nos êtres chers ? Seuls 17 % des Belges ont une assurance décès, alors qu'une telle assurance peut s'avérer utile pour :



LE CHIFFRE À RETENIR

1 JEUNE SUR 7

prend le volant sous l'emprise de stupéfiants. Une enquête de l'institut VIAS menée auprès de 6 000 usagers de la route belges révèle que 5 % des conducteurs interrogés ont conduit sous influence de stupéfiants au cours du mois précédant l'enquête. Il s'agissait principalement de jeunes conducteurs. 14 % des conducteurs âgés de 18 à 34 ans admettent conduire sous l'influence de drogues au moins une fois par mois.

Toujours un constat d'accident à portée de main



Vous avez percuté un arbre ou un poteau ? Vous êtes entré(e) en collision avec un autre véhicule ? À chaque accident, vous avez besoin du constat d'accident européen pour indiquer ce qui s'est passé exactement. Mais où se trouvent ces papiers... ?

Pour éviter une recherche stressante de votre constat d'accident, vous pouvez également compléter le formulaire à l'aide de l'application Crashform. Cette application vous permet de déclarer immédiatement et par

voie électronique un accident à votre courtier d'assurance et à la compagnie d'assurance. Avec Crashform, la plupart des informations requises sont chargées automatiquement. Pratique à la fois pour enregistrer les faits avec précision et gagner du temps.

Téléchargez gratuitement l'application. En cas d'accident, répondez aux questions, indiquez les dommages subis par les véhicules et joignez des photos. Un smartphone suffit, mais l'autre conducteur doit toutefois disposer d'une adresse e-mail pour recevoir la déclaration d'accident.

Coaching dans la nature

De plus en plus de salariés et d'indépendants sont victimes d'épuisement professionnel, et le rétablissement est souvent long. Bon nombre de personnes ne tirent la sonnette d'alarme que lorsqu'il est déjà trop tard. La nécessité de la prévention n'a jamais été aussi importante. « En fait », estime Tineke Van Damme, coach nature, « faire un bilan annuel de sa vie devrait être aussi normal que d'aller faire un contrôle chez le dentiste. »

Les chiffres de l'INAMI* ne mentent pas : les personnes âgées de 50 à 64 ans sont les plus touchées par une incapacité de travail de longue durée due à l'épuisement professionnel ou à la dépression, mais les travailleurs indépendants âgés de 25 à 39 ans connaissent la plus forte augmentation, jusqu'à +151 % en 5 ans. Pourquoi sommes-nous massivement en proie à l'épuisement professionnel (ou burn-out) ? Et pouvons-nous y remédier ? Entretien avec Tineke Van Damme, coach de carrière certifiée en coaching nature.

L'accompagnement professionnel en pleine nature : en quoi cela consiste-t-il ?

« Tout d'abord, la nature garantit immédiatement la tranquillité. Au bout de 20 minutes passées dans la nature, votre taux de cortisol, c'est-à-dire votre hormone de stress, diminue, c'est scientifiquement prouvé. Comme chez les animaux, notre champ de vision se rétrécit lorsque nous sommes stressés. Nous cherchons fébrilement une issue, au lieu d'envisager calmement toutes les options.

Avec mes clients, je prends du recul et j'examine la situation dans son ensemble. J'explique le fonctionnement du système nerveux, et je les laisse utiliser leurs sens en pleine conscience. Car beaucoup de gens sont enfermés dans leur tête. Ils ruminent à propos de la veille, de l'année prochaine, d'hypothétiques scénarios "et si"... Les sorties en plein air les aident à revenir au moment présent. »

Que faites-vous alors exactement ?

« Nous faisons une balade durant laquelle nous nous concentrons sur l'ouïe, l'odorat et la vue. Nous nous servons fréquemment de ce que nous trouvons dans la nature. Je démêle les pensées de mes clients. Les branches ou les buissons peuvent symboliser certaines situations. Comme nous sommes à l'extérieur, les choses se passent de manière très naturelle. Nous sortons des sentiers battus et intégrons ce que nous rencontrons dans notre conversation. C'est incroyable à quel point la nature peut apporter des éclaircissements.


Enfin, j'utilise également la nature comme source d'inspiration ou dans des métaphores. La nature est cyclique : en automne, les arbres perdent toutes leurs feuilles pour faire place à la nouveauté au printemps. Souvent, mes clients sont également disposés à donner une nouvelle orientation à leur vie, mais n'osent pas se défaire de l'ancien.

Je me fais d'ailleurs aussi coacher par un coach nature. Lorsqu'on se trouve au beau milieu d'une situation compliquée, il est difficile de garder une vue d'ensemble. Même la lame la plus effilée ne peut se couper elle-même. »

Le coaching nature est-il forcément une alternative ?

« Je n'ai encore jamais fait faire un câlin à un arbre à qui que ce soit (rires). Je suis très terre à terre : il n'y a rien de plus terre à terre que d'être en contact avec la nature, la terre et la boue. Mais ce que je remarque, c'est que beaucoup de gens recherchent à l'extérieur d'eux-mêmes la solution à leur problème. Ils lisent des livres, suivent des cours, alors qu'en réalité, tout ce que l'on doit savoir se trouve déjà à l'intérieur de nous. Ensemble, nous retrouvons cette sagesse naturelle. Avez-vous vraiment un trait de caractère particulier ? Ou vous comportez-vous de telle façon parce que, par exemple, votre mère vous l'a inculqué ? »

« Nous sortons des sentiers battus et intégrons ce que nous rencontrons dans notre conversation. C'est incroyable à quel point la nature peut apporter des éclaircissements. »



Tineke Van Damme

- Coach de carrière et coach nature agréée
- Domaines : les réserves naturelles dotées d'un coin de verdure, e.a. Gratiebossen à Berlare, les Kalkense Meersen, Vlassenbroek, ainsi que l'eau, dormante ou en bord de mer.
- Conseil de lecture : *Burn-on* par Mieke Lannoey

Comment les clients parviennent-ils jusqu'à vous ?

« En général, mes clients me consultent individuellement, sur les conseils de leur médecin généraliste. Dans ce cas, ils sont souvent déjà en burn-out, et s'adressent à moi pour un coaching nature. En faisant appel à moi, ils appuient sur le bouton "pause". »

Dans le coaching de carrière, c'est l'inverse qui se produit : j'amorce un changement chez les gens. Au sens propre, en marchant avec eux, mais aussi au sens figuré, en approfondissant ce qu'ils me racontent. Ils expliquent ainsi leur propre comportement à un tiers, ce qui leur permet de mieux se comprendre eux-mêmes. À cet effet, je suis la méthodologie du centre de carrière Loopbaangeluk.be, où je suis une coach agréée. Loopbaangeluk.be est également agréé par le gouvernement flamand, vous pouvez donc y utiliser des chèques-carrière du VDAB. »

Votre clientèle se compose-t-elle essentiellement d'indépendants ou de salariés ?

« Des deux ! Chez les indépendants, on observe également le phénomène de "burn-on" : continuer à travailler, alors qu'on peut bénéficier de pauses régulières. En fait, faire un bilan annuel de sa vie devrait être aussi normal que d'aller faire un contrôle chez le dentiste. »

Il est bon de savoir que les indépendants ont également droit à ces chèques carrière. »

Pourquoi observons-nous une telle recrudescence d'épuisement professionnel ces derniers temps ?

« Je pense que cela a déjà commencé avec l'invention de l'électricité. Tout à coup, on a disposé en continu de

l'éclairage. L'homme a perdu son rythme naturel, et maintenant l'équilibre est rompu. J'encourage les gens à suivre à nouveau les processus naturels, à faire des pauses, à se laisser aller pour s'épanouir à nouveau. Expérimenter, se reposer, avoir confiance. Et en se comprenant soi-même, on découvre ce qui redonne de l'énergie, d'où l'on vient. Avez-vous le sentiment de ne pas être à votre place ? Dans ce cas, l'heure du changement a sonné. »

www.tinekevandamme.be * chiffres sur bit.ly/inamiburnout

3 CONSEILS POUR RÉDUIRE LE STRESS

1 Respirer

Tineke : « Observez votre respiration. Est-elle rapide ou lente ? Qu'est-ce qui l'affecte ? »

2 Body scan

« Ayez conscience de chaque étape. Comment la plante de votre pied touche-t-elle le sol ? Que font vos bras quand vous marchez ? Les gens se détendent automatiquement grâce à cette technique. »

3 Utiliser ses Sens

Tineke : « Allez dans la nature et regardez, sentez, écoutez... Votre niveau de stress diminuera. »

START TO ART

Comment se lancer dans la collection d'art ?

Vous envisagez de moderniser votre intérieur avec des œuvres d'art soigneusement sélectionnées, mais vous ne savez pas par où commencer ? Par où commencer pour acheter de l'art ? Voici quelques conseils utiles pour vous.

Partir en reconnaissance

Avant d'acheter une œuvre d'art, il est préférable d'effectuer quelques recherches : qu'appréciez-vous comme art ? Que se passe-t-il dans le monde de l'art ? Quelles sont les étoiles montantes ? Prenez vos repères en ligne : consultez les expositions, suivez les artistes dans les médias sociaux, comparez les prix. Allez par exemple sur les sites www.artsy.net, welikeart.nl ou etsy.com.

ASTUCE

LE COLLECTIONNEUR D'ART WERNER VAN PEER

« J'ai installé l'application gratuite d'Artsy sur mon smartphone. Elle est tellement pratique : on a ainsi une vue d'ensemble du marché, on peut suivre l'évolution du prix des œuvres aux enchères, etc. Et je suis aussi mes artistes préférés. »

Vous avez terminé votre plongeon dans le monde artistique numérique ? Dans ce cas, assurez-vous aussi de l'admirer en direct. Visitez les musées, les galeries, vérifiez les dates des salons d'art, etc. De cette manière, vous ressentirez pleinement l'impact d'une œuvre, et c'est ce qui compte au final.

Faites confiance à votre instinct

Elias Leytens, expert en œuvres sur papier auprès de la salle des ventes



Bernaerts : « Regardez encore et encore. Effectuez une visite les jours d'exposition des œuvres aux enchères, par exemple : l'entrée et la sortie sont libres d'accès. Quel est le critère essentiel à prendre en considération lorsque vous souhaitez acheter de l'art ? L'œuvre doit susciter quelque chose en vous. Vous touchez, vous émouvoir. »

Comme l'amateur d'art Werner Van Peer le confirme : « J'aime comparer l'effet d'une œuvre d'art au romantisme. Vous voyez une jolie fille, vous êtes intéressé et vous l'abordez. Mais lorsque vous allez lui parler, son histoire doit aussi vous captiver. C'est comme ça que cela se passe pour moi : les œuvres

que j'achète sont liées à une histoire fascinante. Cette facette conceptuelle en fait plus qu'un simple coup de cœur. Sans cette histoire, vous ne feriez qu'acheter du bête papier peint (rires). Presque tous les artistes dont j'ai acheté les œuvres, je les ai également rencontrés en personne. Découvrir cette dimension supplémentaire de l'œuvre lui confère vraiment une valeur ajoutée. »

Soyez au courant des prix

Combien coûtent les œuvres d'art ? Sachez à quoi vous attendre en termes de valeurs. Bon à savoir : il n'est pas nécessaire d'être riche pour acheter de l'art. « Pour quelques centaines d'euros, vous pouvez déjà acheter de

superbes œuvres », affirme Elias. « Par exemple, les œuvres en édition limitée sont un moyen accessible de faire ses premiers pas dans le monde de l'art. De nombreux artistes contemporains réalisent ce type d'éditions numérotées. Il ne s'agit pas seulement d'œuvres en 2D, car les sculptures paraissent également en éditions spéciales. »

ASTUCE

**ELIAS LEYTENS DE LA SALLE
DES VENTES BERNAERTS**

« Des musées, comme le SMAK ou le Musée Dhondt-Dhaenens, produisent également certaines éditions. Chaque année, les Amis du SMAK invitent quelques artistes à créer une édition limitée. En tant que membre, vous avez ainsi la possibilité d'acheter l'œuvre d'un grand nom du monde de l'art à un prix démocratique. »

Chaque année en février se tient l'Affordable Art Fair, un salon d'art accessible à Bruxelles : Des galeries belges et internationales y exposent des milliers d'œuvres d'art à des prix abordables – toutes affichent un prix inférieur à 7 500 euros. « Artlead fournit également de l'excellent travail », ajoute Elias à bon entendeur. « Son créateur, Thomas Caron, souhaite démocratiser l'art. Il propose des éditions de jeunes artistes contemporains. Vous pouvez découvrir et acheter leurs œuvres d'art sur leur plateforme en ligne artlead.net. »

Prêt(e) à acheter

Vous avez un(e) amateur(-trice) d'art



dans votre entourage ? Assurez-vous qu'il (elle) vous accompagne lorsque vous envisagez d'acheter une œuvre. Autre conseil du collectionneur d'art Werner : « Réfléchissez-y à deux fois avant d'acheter quoi que ce soit. Au début surtout, j'ai effectué des achats un peu trop impulsifs. Familiarisez-vous bien avec les œuvres, sachez ce que vous voulez et faites votre choix au bon moment. Vous constituerez ainsi une collection mieux pensée. »

Enfin, demandez toujours un certificat d'authenticité. Il garantit l'authenticité

de l'œuvre d'art et comprend le titre, l'année de création et le nom de l'artiste. Pour les éditions limitées, il indique également le nombre d'exemplaires, le support et les dimensions, et les éventuelles spécificités relatives à la conservation de l'œuvre.

« Dans une salle de ventes, les choses se passeront toujours bien à cet égard », explique Elias. « Les maisons de vente aux enchères garantissent que votre achat est authentique, ce qui peut être rassurant pour les collectionneurs novices. »

QUID DE L'ASSURANCE ?

Si vous collectionnez des œuvres d'art avec amour, vous souhaitez bien entendu les conserver dans des conditions optimales. Et les protéger !

Faire encadrer les œuvres d'art en qualité 2D avec du verre de musée résistant aux UV est un bon premier pas. Accrocher les cadres en toute sécurité ou mettre les sculptures en lieu sûr est la deuxième étape importante. Car les principaux risques encourus par vos œuvres d'art ne sont PAS l'incendie et le vol, mais... la maladie.

C'est pourquoi il vous est conseillé de souscrire une assurance « tous risques » distincte pour votre collection d'art. Cette assurance couvre la perte totale de l'œuvre d'art, les frais de restauration, la dépréciation après restauration, etc. Si la valeur de votre collection est élevée ou si vous possédez des œuvres dont la valeur individuelle est supérieure à 2 500 euros, consultez votre courtier en assurances Aquilae pour obtenir la protection la plus appropriée.

Quel est votre degré de confiance dans le système des pensions ?

Aucun sujet n'est plus débattu que la pension. Ceux qui en bénéficient estiment généralement qu'elle est trop faible. Ceux qui ne sont pas encore retraités veulent savoir combien de temps il leur reste avant la pension et ceux qui commencent seulement à travailler se demandent s'ils bénéficieront encore un jour de la pension ? Toutes ces inquiétudes sont-elles fondées ? Nous en avons discuté avec Yves Stevens, professeur en droit des pensions à la KU Leuven.



Le fait est que ce thème est bien vivant. Les récents débats sur la soutenabilité et l'équité des pensions échauffent les esprits. Il en résulte souvent un débat politique, des protestations publiques et un afflux d'internautes seniors vers MyPension.

Pourquoi notre retraite nous préoccupe-t-elle tant ?

Yves Stevens : « Tout le monde sera bien entendu concerné tôt ou tard par la question. Et les choix de vie que nous opérons ont une incidence sur notre pension. Bien que l'incidence exacte varie toujours en fonction de la situation personnelle de chacun. Pour deux travailleurs mariés aux revenus similaires, les effets du divorce sur les pensions sont relativement faibles, par exemple. Mais la situation change si l'un des deux est fonctionnaire ou a travaillé pendant longtemps à l'étranger. Cela complexifie la liquidation-partage et le calcul de la pension de divorce. Mais chaque situation est donc différente. »

Quels sont les plus grands défis à relever pour vous en ce moment ?

« Les pensions sont évidemment une question importante, mais j'aimerais mettre cette question en perspective. Nos principaux défis en tant que société se situent ailleurs, aujourd'hui. Comment gérer, en tant que société, la durabilité, la digitalisation et la diversité ? Ces 3 D ont un impact sur la société dans son ensemble. Par exemple, des infirmières étrangères travaillent dans nos maisons de repos parce que nous ne parvenons pas à trouver du personnel ici. En outre, le débat sur les pensions est très idéologique. Le terme « soutenabilité » est en soi porteur de valeurs, car il fait référence à la manière dont certains conçoivent la pension : comme un coût.

Par ailleurs, d'un point de vue financier et démographique, le problème des pensions est temporaire. Les baby-boomers étant devenus des seniors, nous sommes désormais confrontés

« Pour les indépendants, par exemple, le système de la pension libre complémentaire pour indépendants (PLCI) demeure intéressant. »

au problème du vieillissement de la population. Mais un premier renversement de tendance s'opérera à partir de 2035 pour tendre à la stabilisation démographique vers 2050. La soutenabilité des soins de santé est un problème plus concret pour la population vieillissante. Leur coût est beaucoup plus volatil que le coût des pensions. Les gens vivent plus longtemps, mais vieillissent-ils aussi en bonne santé ? »

Y aura-t-il donc suffisamment d'actifs pour payer les pensions dans le futur ?

« Cela aussi, ce n'est qu'une hypothèse. Un problème se pose dès lors qu'il y a trop peu de personnes actives par rapport au nombre excessif de travailleurs passifs. Mais ce rapport a considérablement changé en 100 ans. En 1924, il fallait 10 personnes actives pour 1 personne inactive. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un ratio de 1 personne active pour 1,2 personne inactive. Et pourtant, de nos jours, nous pouvons encore financer notre sécurité sociale. Comment cela s'explique-t-il ? Cela est lié à deux facteurs : la productivité et la valeur ajoutée économique par personne ont fortement augmenté. Le rapport avec la pyramide des âges est certes important, mais il n'est donc pas le

seul facteur. La faillite de la sécurité sociale n'est donc pas encore pour tout de suite. »

Qu'en est-il au juste de la question des pensions belges ?

« On dit souvent que les pensions légales sont faibles dans notre pays. C'est vrai si l'on compare simplement les montants avec d'autres pays européens. Mais cela induit en erreur. En Belgique, la plupart des personnes retraitées sont propriétaires de leur logement. Et donc, elles conservent aussi davantage en net que leurs pairs locataires à la fin du mois. Aux Pays-Bas, par exemple, quelque 60 % des retraités louent une habitation et y consacrent une part importante de leur retraite. En réalité, nous obtenons d'excellents résultats sur le plan de la réduction de la pauvreté chez les personnes âgées. Du plus mauvais élève de la classe européenne dans les années 1980, nous sommes à présent passés au rang du meilleur élève. Notre système de protection sociale est solide. »

Le débat sur la pension minimale continue également.

« Ce débat est effectivement toujours en cours. Le gouvernement actuel s'est empressé de relever les minima au fameux montant de 1 500 euros. Mais ce débat est aujourd'hui dépassé,

car il a été rattrapé par la question de l'inflation et des prix élevés de l'énergie. La question de savoir comment maintenir le pouvoir d'achat à long terme sera toujours débattue. De même, le calcul du nombre de jours ou d'années à travailler pour obtenir cette pension minimale continuera à susciter la polémique. »

Quid des différences entre les salariés, les fonctionnaires et les indépendants ?

« Il est de plus en plus difficile d'expliquer à la population pourquoi ces différences sont si importantes. Les statuts se valent donc de plus en plus. Le débat tourne autour de l'introduction de la pension dite neutre du point de vue de la forme de travail. Or, les inégalités existantes sur le marché de l'emploi se répercutent sur la retraite. De nos jours, les gens ont souvent des carrières mixtes. Le travail de plateforme et le travail intérimaire sont à présent aussi monnaie courante. Cela a un impact sur la constitution de pension, mais les gens n'y pensent pas toujours. »

Le Belge moyen fait-il encore pleinement confiance au gouvernement ?

« Le système de sécurité sociale fonctionne encore bien en Belgique →





Prof. dr. Yves Stevens

- Professeur ordinaire à la KU Leuven et professeur en droit des pensions
- Spécialisé dans le droit de la sécurité sociale, le droit du travail et les régimes d'assurances sociales complémentaires
- Suit les évolutions belges et internationales dans une perspective de droit social
- Il possède une expérience de la recherche internationale, notamment avec des missions en Australie, au Japon et en Mongolie

grâce à un véritable lien de confiance entre le peuple et le gouvernement. Et c'est bien entendu essentiel lorsqu'il s'agit des pensions. Les choses diffèrent parfois dans d'autres pays. Aux États-Unis, les retraites individuelles relèvent presque entièrement du marché privé. L'idée étant que le marché privé est plus fiable que le gouvernement. »

Cette privatisation par le biais des compagnies d'assurance ne se produit-elle pas déjà ici aussi ?

« Cette évolution est bien là. À mon avis, les deux systèmes sont nécessaires. Tout dépend de la situation personnelle, de l'âge et du travail déjà fait. Pour les indépendants, par exemple, le système de la pension libre complémentaire pour indépendants (PLCI) reste intéressant. Bien que la constitution de la pension soit principalement considérée du point de vue de l'optimisation fiscale et de la constitution patrimoniale. Pourtant, nous constatons que seuls 50 % des indépendants en activité principale optent pour une PLCI. Comment cela s'explique-t-il ? Il faut bien entendu avoir de l'argent à épargner. Une explication possible est qu'en ces temps de difficultés économiques, il y a des indépendants qui ne gagnent pas assez pour cela. »

Comment voyez-vous l'avenir pour nos pensions ? Vous attendez-vous à une révolution à ce niveau ?

« Notre démocratie n'est pas faite pour la révolution, mais fonctionne par l'évolution. Le débat sur les pensions est souvent polarisé, mais une approche plus sereine permet de voir plus loin. Les réformes structurelles des pensions ne sont plus possibles en Belgique. La complexité du système de retraite est trop importante pour tout chambouler. Ce que l'on peut faire, c'est ajuster les paramètres, à condition de prévoir des périodes de transition suffisamment longues. À l'instar du relèvement de l'âge de la pension, l'une des principales réformes des pensions jamais réalisées en Belgique. En 2025, l'âge légal de la pension passera de 65 à 66 ans. »

« Le débat sur la pension minimale de 1 500 euros est dépassé, car rattrapé par la question de la forte inflation et des prix élevés de l'énergie. »

Est-ce cela, notre avenir ? Travailler de plus en plus longtemps ?

« Tout âge commun de départ à la retraite est injuste, car il peut y avoir d'énormes différences entre des personnes qui sont nées la même année. En moyenne, les ouvriers vivent moins longtemps que les employés. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Il existe également des différences entre les personnes hautement qualifiées et les personnes peu qualifiées, entre les fumeurs et les non-fumeurs et entre les personnes avec ou sans enfants. C'est pourquoi on envisage à présent de lier l'âge aux années de travail. Et c'est un bon système parce qu'il y a encore des gens qui ont commencé à travailler à l'âge de 16 ans. »

Conclusion : la situation en Belgique est-elle globalement satisfaisante ?

« On ne décèle en tout cas aucun signe d'alerte majeur en ce qui concerne les pensions. Le soutien à notre sécurité sociale demeure important. Car tout le monde y a recours : par le biais des allocations familiales, la caisse d'assurance maladie, les indemnités de chômage ou les pensions. « Les pensions sont une affaire de confiance », dit-on parfois. Et ce lien de confiance fondamental existe toujours en Belgique. »

L'ASSURANCE KEYMAN OU COMMENT PROTÉGER AU MIEUX SON ENTREPRISE

Comment assurer la pérennité de l'entreprise en cas de décès du dirigeant d'entreprise ou d'une personne clé ? Focus sur l'assurance Keyman, une garantie financière qui n'a pas de prix !



La stabilité financière de son entreprise, un bien fragile à protéger ?

Si le rôle de dirigeant ou d'une personne clé est indispensable à l'entreprise, la question de savoir ce qu'il adviendra de son activité s'il n'était plus en mesure de travailler est l'une des plus importantes à se poser. Alors que son absence ferait baisser les revenus et les bénéfices de son activité, les charges, elles, ne feraient qu'augmenter et la situation deviendrait extrêmement compliquée à gérer.

Pour éviter ce scénario catastrophe, il existe évidemment des alternatives. Mais dans tous les cas, les mots d'ordre restent anticiper et s'assurer.

À qui s'adresse la Keyman

Comme son nom l'indique, elle concerne le « Keyman » d'une entreprise, c'est à dire « l'homme clé », celui ou celle sans qui l'activité ne fonctionne plus. Cela peut être le dirigeant, mais aussi toute personne clé sans qui l'entreprise peut connaître de grandes difficultés, l'informaticien ou l'expert métier.

En quoi consiste cette assurance ?

Avant tout, l'assurance Keyman permet de couvrir une perte de chiffre d'affaires ou d'exploitation.

L'assurance Keyman est également très utile si l'entreprise qui fait face à un décès doit remplacer son dirigeant ou engager de nouveaux collaborateurs pour pérenniser l'activité. Elle permettra de combler les dépenses liées à ces recrutements.



Ensuite, grâce à une assurance Keyman, l'entreprise pourra continuer à payer ses crédits d'investissement en cours et éviter ainsi de se retrouver dans le scénario catastrophe décrit plus haut.

Enfin, pensons aussi aux frais fixes d'une entreprise comme le paiement des salaires, les charges liées aux véhicules d'entreprise, les téléphones de fonction, etc. Grâce à cette couverture, les collaborateurs pourront continuer à travailler sans problème.



Le saviez vous

La totalité des primes que l'entreprise aura à payer dans le cadre de la souscription à une assurance Keyman sont entièrement déductibles!


L'ASSURANCE EN PLUS FACILE

Plus d'infos sur nos produits et solutions APRIL, rendez-vous sur april-belgium.be ou contactez-nous en envoyant un mail à l'adresse support.be@april.com

En vacances à vélo

Peu de voyages sont aussi polyvalents que des vacances à vélo. Pourquoi ? Ce type de vacances permet d'alterner activité physique et détente. Il permet de profiter tout autant de l'aventure que du calme et de la cadence des trajets. Vous pédalez en groupe ou en solitaire... À vous de décider quel voyage à vélo vous allez accomplir à la force de vos muscles et de vos jambes glabres !

Check-list préalable à la prise de décision

✓ Je pars de chez moi avec mon propre vélo. OUI/NON

Prendre le départ à deux pas de chez soi : c'est un sacré luxe ! Il existe partout en Belgique de magnifiques itinéraires cyclistes de plusieurs jours, où l'on se croirait en Toscane ou en Alsace. Allez par exemple sur le site routeyou.com. Vous pouvez y choisir un itinéraire cyclable existant ou définir votre propre circuit avec un départ possible dans votre quartier.

Il est également possible de faire des randonnées à l'étranger avec son propre vélo - en prévoyant toutefois davantage de jours de congé, bien

entendu. Pour vous donner une idée : en cinq à six semaines, vous pouvez aller à vélo de chez vous à Compostelle.

✓ Je pars quelque part à l'étranger avec mon propre vélo. OUI/NON

Emporter votre propre vélo à l'étranger ? C'est tout à fait possible. Plusieurs tour-opérateurs proposent le transport de vélos : en bus ou en avion. Vous pouvez partir en randonnée en Espagne pour travailler votre condition physique, pédaler le long de la Moselle en incluant des pauses réservées à la dégustation de vins, etc. Les possibilités, tant sportives que récréatives, sont infinies.

✓ Je veux effectuer un voyage avec un vélo de location. OUI/NON

Si vous emmenez votre propre vélo en voyage, vous connaissez exactement votre coup de pédale. Mais un vélo de location peut parfaitement aussi convenir pour vos projets. Et vous donne en même temps la possibilité d'essayer quelque chose de différent. Par exemple, le vélo électrique ou VTT électrique est idéal si vous n'êtes pas sûr(e) de votre condition physique ou si vous voulez affronter des terrains difficiles sans être à bout de souffle.

✓ Je choisis un seul point de chute pour tout le voyage. OUI/NON

Vous comptez séjourner au même endroit pendant tout le voyage ? C'est pratique. Car vos bagages resteront dans votre logement. Votre vélo n'est pas surchargé et votre emploi du temps n'est pas trop serré. Si le temps n'est pas au beau fixe ou si vous avez simplement besoin de récupérer un peu plus après votre dernière sortie, vous pouvez insérer sans problème un jour de repos.



Vous préférez poursuivre votre voyage vers une autre destination ? Le transit apporte un peu de variété et peut rendre votre séjour aussi aventureux que vous le souhaitez. Vous vous sentez plus à l'aise si tout est organisé à l'avance ? Plusieurs tour-opérateurs proposent le transport des bagages et peuvent planifier votre hébergement. Ainsi, nul besoin de vous inquiéter ! La seule chose dont vous devez tenir compte est que le nombre de kilomètres séparant les différents hôtels doit rester réaliste tout au long du voyage.

✓ Je suis sportif et mon parcours à vélo l'est aussi. OUI/NON

Vous avez peut-être déjà pas mal de kilomètres dans les mollets. Mais si vous n'êtes pas un cycliste confirmé, envisagez tout de même de vous entraîner un peu durant les mois qui précèdent vos vacances. Commencez par de petits parcours de quelques heures que vous allongerez de plus en plus. Essayez également de vous entraîner avec des bagages et dans diverses conditions météorologiques. Vous préférez un voyage à vélo récréatif ? Vous avez tout à fait raison. Les vacances à vélo vous procureront un sentiment de liberté absolue. Vous n'éprouverez jamais le stress du stationnement, vous pourrez vous arrêter dans des villages ou sur des baies paradisiaques, suivre tout simplement le soleil !

✓ Je pars en voyage à vélo et j'emène... un groupe avec moi. OUI/NON

Vous préférez voyager avec votre propre équipe de cyclistes ou rejoindre un nouveau groupe ? Si vous faites du vélo avec des compagnons de voyage que vous ne connaissez pas encore, rassurez-vous : les choses vont vite changer. Se détendre pendant les étapes et découvrir ensemble la culture locale est super agréable, et le fait aussi de devoir surmonter ensemble des épreuves crée rapidement un lien.

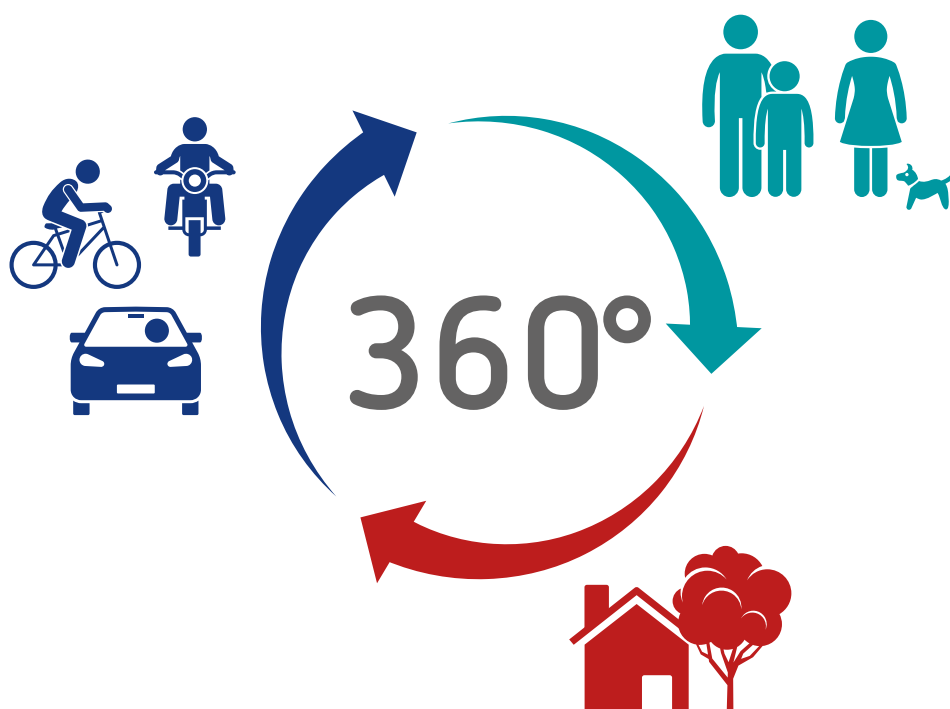


VÉRIFIEZ VOTRE ASSURANCE VÉLO

Vous prévoyez un voyage à vélo ? N'hésitez pas à consulter votre courtier en assurances Aquilae :

- Il est important de vérifier dans **QUELS PAYS** votre assurance vélo intervient. Elle s'étend souvent au monde entier, mais la couverture peut différer en ce qui concerne l'assistance dépannage. Certaines compagnies ne couvrent que l'assistance dans le Benelux, d'autres ont une couverture plus étendue.
- Sur quelle indemnisation pouvez-vous compter en cas de **PERTE TOTALE** ? Bon nombre de compagnies d'assurance remboursent la valeur à neuf de votre vélo pendant la première année. À partir de la deuxième année, l'indemnité diminue d'un pourcentage déterminé par mois. Comme pour l'omnium voiture, les compagnies d'assurance imposent une franchise, ce qui signifie qu'en cas d'accident, les frais seront à votre charge jusqu'à concurrence d'un certain montant.
- Le **VOL** est-il couvert ? La plupart des compagnies d'assurance imposent l'utilisation d'un antivol pour vélo. Souvent, en cas de sinistre, vous devez pouvoir présenter la facture d'achat de l'antivol de votre vélo. Vérifiez également si vos accessoires, par exemple un GPS de vélo ou une batterie, sont assurés en cas de vol.
- Pour les **DOMMAGES CAUSÉS À DES TIERS**, vous pouvez invoquer votre assurance familiale. Sauf dans le cas du speed pedelec qui peut se propulser de manière autonome sans l'aide du pédalier. Pour cela, une assurance RC cyclomoteur est obligatoire.
- Pour une couverture en cas de **DOMMAGES CORPORELS**, il est préférable de souscrire une assurance assistance voyage et accidents. Si vous avez souscrit une assurance hospitalisation, elle interviendra généralement à l'étranger.





**360° assuré
par un spécialiste**

**Une protection juridique pour tout
ce qui compte dans une seule police**

La vie ne peut pas être compartimentée. Afin de protéger l'ensemble de vos intérêts, nous proposons **une assurance de protection juridique globale**. Votre famille, tous les aspects liés à votre mobilité (y compris votre voiture) et votre domicile sont assurés dans une seule police. Découvrez nos 4 formules* et toutes les informations sur les produits sur www.euromex.be.



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance

Grâce à votre courtier, déterminez la police qui vous convient le mieux.

* Notre offre de produits: Vie privée - Vie privée Contrats - Vie privée Extra - Vie privée All-risk



E.R. : Euromex - Generaal Lemanstraat 82-92 - 2600 Berchem (siège central) et rue E. Francqui 1 - 1435 Mont-Saint-Guibert. RPM Antwerpen TVA BE 0404.493.859 - Entreprise d'assurances agréée sous le code 0463, sous la surveillance de la Banque nationale de Belgique, boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles, www.bnb.be et l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA), Rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles. Euromex propose des assurances de protection juridique exclusivement. Vous n'êtes pas d'accord avec nous ? Vous souhaitez introduire une réclamation ? Contactez notre service des réclamations via serviceplaintes@euromex.be.



Franchir le pas du numérique

Vous voulez vous lancer dans le commerce électronique ? Avec un produit unique, un plan d'affaires élaboré et une stratégie percutante, vous irez loin. Mais il s'agit de bien réfléchir avant d'agir. Ces 7 étapes vous aideront à développer une boutique en ligne avec succès.

ÉTAPE 1 Le produit

Que voulez-vous vendre ? Quels sont les produits demandés sur le marché ? Allez-vous opter pour une production interne ou l'achat d'articles ? La vente en ligne de gâteaux maison diffère radicalement de celle d'une boutique en ligne vendant des costumes de carnaval importés par vos soins. Optez-vous pour un large assortiment ou préférez-vous limiter l'offre ? Et qu'est-ce qui différencie vos articles de ceux de vos concurrents ?

Si votre produit est unique, vous avez plus de chances de vous démarquer. Réfléchissez aux points forts de votre offre et jouez de vos atouts.

ÉTAPE 2 Le client

Qui sont vos clients ? Déterminez le public cible de votre boutique en ligne. Souhaitez-vous vendre des articles accessibles à tous ou préférez-vous cibler essentiellement les femmes ? Et toutes les femmes ou seulement celles

âgées de 18 à 40 ans qui s'intéressent aux voyages, par exemple ? Concrétisez l'existence de cette clientèle fictive en créant des buyer personas, une description de votre client idéal. Attribuez-leur des caractéristiques physiques, une situation familiale, un travail, des loisirs et des valeurs. Mettez-vous ensuite à la place du client. Comment votre acheteur potentiel trouvera-t-il les produits ou services dont il a besoin ?

ÉTAPE 3 Le modèle d'affaires

Vous souhaitez vendre uniquement en ligne ? Ou vous possédez déjà une boutique physique et souhaitez y ajouter une boutique virtuelle ? Réfléchissez à tous les aspects de votre modèle économique. Vous voulez

casser les prix ou privilégiez la qualité à un prix plus élevé ? Votre clientèle se situe uniquement en Flandre, partout en Belgique ou dans le monde entier ? Élaborez un plan financier concluant. Faites preuve d'exhaustivité et d'honnêteté : indiquez tous les frais et arrondissez-les vers le haut. Comptez sur une marge bénéficiaire réaliste. Ce n'est que lorsque tous les coûts et recettes auront été clairement définis que vous saurez si votre boutique en ligne sera rentable. Vous avez besoin d'aide pour l'établissement de votre plan d'affaires ? Renseignez-vous auprès des guichets d'entreprises pour connaître les différentes aides disponibles (accompagnements création plan financier, subsides,...)

Veillez également à vérifier auprès de votre courtier en assurances Aquilae

Vous avez besoin d'aide pour l'établissement de votre plan d'affaires ? Renseignez-vous auprès des guichets d'entreprises pour connaître les différentes aides disponibles. →



que vous disposez des assurances nécessaires pour les start-ups.

ÉTAPE 4 L'entreprise

Quelles sont les obligations légales en matière de vente en ligne ? Aucune autorisation spécifique n'est nécessaire, mais pour exercer une activité commerciale en Belgique, il faut être indépendant. Heureusement, il est relativement facile pour l'indépendant de créer sa propre entreprise. Inscrivez votre entreprise à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) et demandez un numéro d'entreprise. Cette inscription peut s'effectuer par le biais d'un Guichet d'entreprise. Choisissez ensuite si vous souhaitez exercer votre activité indépendante à titre secondaire ou principal. Et décidez également si vous souhaitez le faire en tant que personne physique ou par le biais d'une société.

ÉTAPE 5 La communication et le marketing

Comment allez-vous promouvoir votre boutique en ligne ? Pas de succès assuré en ligne sans visiteurs. Pour commencer, choisissez un nom de société qui sonne bien, un nom de domaine clair et reconnaissable, et créez un site web qui fonctionne. Ce site doit être clair, convivial et attrayant. Évitez les chichis. L'accent doit être mis sur le contenu et la fonctionnalité. Les clients doivent trouver rapidement et facilement les informations sur vos produits ou services.

Obtenir davantage de prospects et d'avis locaux ? Utilisez le référencement SEO, AdWords, le Link building et Google Analytics pour atteindre le sommet des résultats de recherche. Une page de Google My Business est également essentielle pour accroître la visibilité de votre

entreprise en ligne. Une présence confiante et authentique dans les médias sociaux est un autre moyen d'attirer les visiteurs vers votre boutique en ligne. Le marketing par e-mail est également une bonne technique pour établir ou maintenir des relations avec les clients.

ÉTAPE 6 La plateforme

Vous souhaitez vendre des produits sur votre propre site Web ou via un marché en ligne ? Sur une place de marché en ligne telle que Bol.com, Etsy ou Vinted, vous disposez, en tant que vendeur, de votre propre espace dans une boutique en ligne beaucoup plus volumineuse. Le grand avantage ? La notoriété du marché lui confère une énorme portée. Vous ouvrez pour ainsi dire une boutique dans un centre commercial performant. Votre clientèle est donc assurée. Mais il y a aussi des inconvénients, comme la commission que vous devez verser pour chaque vente réalisée.

Vous jugez important de construire votre propre identité de marque ? Dans ce cas, il est préférable d'opter pour un système de boutique en ligne existant. Les noms les plus connus sont Shopify, Magento et WooCommerce. Mais CCVshop propose également des produits de bonne qualité fabriqués en Belgique. Vous préférez disposer

de votre propre boutique en ligne personnalisée ? Vous pouvez créer une boutique en ligne de ce type en fonction de vos goûts et de vos desiderata, mais cela a un prix.

ÉTAPE 7 La mise en œuvre

Vous voilà fin prêt à mettre votre boutique en ligne et à lancer le processus de vente. Vous avez bien réfléchi à chaque étape du processus d'achat ? Tout testé en profondeur ? La commande, le paiement, l'expédition et la livraison doivent être irréprochables pour satisfaire les clients. Donnez aux clients des informations claires et correctes sur les délais de livraison et la politique de retour. Assurez-vous de tenir vos promesses.

Et après votre première vente ?

De nombreux commentaires positifs renforceront votre réputation en ligne. Demandez donc explicitement à vos clients de donner leur avis. Cette demande peut s'effectuer de manière standard et automatique après chaque achat. Facilitez-leur la tâche en créant des liens clairs vers la plateforme sur laquelle vous souhaitez qu'ils laissent un avis. Et un incitant – un petit cadeau ou une réduction supplémentaire – peut également contribuer à obtenir plus d'avis.

Aucune autorisation spécifique n'est nécessaire, mais pour exercer une activité commerciale en Belgique, il faut être indépendant.



RÉSEAU SOLIDE

Les courtiers Aquilae ont des bureaux dans 65 localités en Belgique.

**Nous sommes forts au niveau local.
Encore beaucoup plus forts ensemble.**



www.aquilae.be



**BUREAU DE COURTAGE EN ASSURANCES
À VOTRE SERVICE DEPUIS 40 ANS**

02 395 51 40

info@assurances-baudoux.be

Grande Place Pierre Delannoy, 2
7850 Enghien

Heures de Bureau

LUN 09h00-12h00 • 13h30-18h00

MAR 09h00-12h00 • 13h30-18h00

MER 09h00-12h00 • 13h30-18h00

JEU 09h00- 12h00 • sur RDV

VEN 09h00-12h00 • 13h30-17h00

SAM Fermé

DIM Fermé

Sur rendez-vous en-dehors de ces heures.

Entreprise N° 0436 325 004
FSMA : 013125